



DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	42	7	0

**OBJET : 00-2 - ORGANISATION
INSTITUTIONNELLE - VACANCE D'UN
POSTE D'ADJOINT - REMPLACEMENT**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N° Enregistrement :
274-20

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage
en Mairie,
Le *19/10/2020*
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le *19/10/2020*

Par délégation du Maire,
L'Attachée territoriale


Par délégation du Maire
L'attachée territoriale
Sandra MIGLIORE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

Le vendredi 16 octobre 2020 à 16h00,
Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en
date du 09/10/2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Serge AMAR, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Eric DUPLAY, Mme Khéra BADAoui-HUGUENIN-VUILLEMIN, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marika ROMAN, M. Daniel LALLAI, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Matthieu GILLI, Mme Martine SAVALLI, M. Xavier WIIK, Mme Anne-Marie BOUSQUET, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Paul SASSI, M. Gérald LACOSTE, Mme Beatrix GIRARD, Mme Carole BONAUT, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Eric PAUGET, M. David SIMPLOT, M. Jean-Gérard ANFOSSI, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Fanny HARTNAGEL ROPITEAU, Mme Stéphanie FICARELLA, Mme Johanna SIMOES DA SILVA, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Alain BERNARD, M. Marc ANFOSSO, Mme Anaïs IMBERT, Mme Alexia MISSANA, Mme Françoise VALLOT, Mme Monique GAGEAN, M. Arnaud VIE, M. François ZEMA, Mme Aline ABRANA VEL, Mme Michèle MURATORE.

Procurations :

M. Yves DAHAN à M. Jean LEONETTI,
M. Bernard DELIQUAIRE à M. Jacques GENTE,
Mme Françoise THOMEL à M. Bernard MONIER,
Mme Gaëlle DUMAS à M. Jean-Gérard ANFOSSI,
Mme Nathalie GRILLI à M. Eric DUPLAY,
M. Tanguy CORNEC à M. Arnaud VIE,
Mme Khadija AOUAMI à Mme Aline ABRANA VEL

Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été
procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.
Madame Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.
Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s)

Par délibération du Conseil municipal du 26 mai 2020, les conseillers municipaux issus des élections municipales du 15 mars 2020 ont été installés, Monsieur le Maire élu en cette qualité ainsi que 18 adjoints, soit 14 représentant 30 % de l'effectif du Conseil municipal et 4 de quartier représentant 10 % du nombre des conseillers municipaux (tous calculs arrondis à l'entier inférieur).

Pour mémoire, ont alors été élus en qualité d'adjoints au Maire :

M. Jacques GENTE, Premier Adjoint
Mme Nathalie DEPETRIS, 2ème Adjointe
M. Serge AMAR, 3ème Adjoint
Mme TORRES FORET-DODELIN Simone, 4ème Adjointe
M. DUPLAY Eric, 5ème Adjoint
Mme BADAoui HUIGUENIN-VUILLEMIN Khéra 6ème Adjointe
M. Yves DAHAN, 7ème Adjoint
Mme Alexandra BORCHIO- FONTIMP, 8ème Adjointe
M. Audouin RAMBAUD, 9ème Adjoint
Mme Marika ROMAN, 10ème Adjointe
M. Daniel LALLAI, 11ème Adjoint
Mme Vanessa LELLOUCHE, 12ème Adjointe
M. Matthieu GILLI, 13ème Adjoint
Mme Martine SAVALLI, 14ème Adjointe
M. Bernard DELIQUAIRE, 15ème Adjoint, de quartier
Mme Françoise THOMEL, 16ème Adjointe, de quartier
M. Xavier WIJK, 17ème Adjoint, de quartier
Mme Anne-Marie BOUSQUET 18ème Adjointe, de quartier

Le 27 septembre 2020, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, 8ème Adjointe déléguée à l'économie locale, au commerce, à l'artisanat, à la valorisation du domaine public et aux droits des femmes, a été élue sénatrice des Alpes-Maritimes.

La loi n° 2014-125 du 14 février 2014 interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP a démissionné de ses fonctions d'Adjointe, par courrier en date du 5 octobre 2020, adressé au représentant de l'Etat dans le Département, qui l'a acceptée le 8 octobre 2020.

Le poste de 8^{ème} Adjoint alors vacant, le Conseil municipal doit alors se réunir impérativement dans les 15 jours qui suivent la vacance.

Le Conseil Municipal souhaite maintenir le nombre d'adjoints à 18, soit 14 adjoints représentant 30 % de l'effectif du Conseil municipal (résultat arrondi à l'entier inférieur) et 4 adjoints de quartier représentant 10 % du nombre des conseillers municipaux (résultat également arrondi à l'entier inférieur).

Pour pallier la vacance du 8ème poste d'adjoint, si le Conseil municipal élit un nouvel adjoint, l'Assemblée peut décider de l'élection d'un nouvel adjoint parmi les conseillers municipaux du même sexe. Le Conseil municipal, peut, à ce titre, décider que ce nouvel adjoint occupera, le poste de 8ème adjoint, conformément à l'article L. 2122-7-2 du Code général des Collectivités territoriales, modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la Proximité de l'action publique.

OUÏ CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité,

- **PREND ACTE** de l'élection de Madame Alexandra BORCHIO- FONTIMP, 8ème Adjointe déléguée à

l'économie locale, au commerce, à l'artisanat, à la valorisation du domaine public et aux droits des femmes, le 27 septembre 2020, en tant que sénatrice des Alpes-Maritimes et de l'interdiction de cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur ;

- **PREND ACTE** de la démission de Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, jointe à la délibération, de la vacance du poste de 8ème adjointe, et de la nécessité pour l'Assemblée de se prononcer à son égard ;

- **MAINTIENT** à 18 le nombre d'adjoints au Maire, soit 14 adjoints représentant 30 % de l'effectif du Conseil municipal (résultat arrondi à l'entier inférieur) et 4 adjoints de quartier représentant 10 % du nombre des conseillers municipaux (résultat également arrondi à l'entier inférieur) ;

- **PROCEDE** au scrutin à bulletins secrets, à l'élection d'un conseiller municipal du même sexe pour occuper le poste de 8ème adjoint au maire, vacant.

Se porte candidate

- Madame Alexia MISSANA

Résultats du scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
Nombre de bulletins blancs ou nuls	6
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	43
Majorité Absolue	25
 Madame Alexia MISSANA	 43

Madame Alexia MISSANA est élue, à l'unanimité des suffrages exprimés, 8ème Adjointe au Maire.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ansi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application "Télérecours" accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM 00-2 - ORGANISATION INSTITUTIONNELLE - VACANCE D'UN POSTE D'ADJOINT -
REMPLACEMENT

Date de transmission de l'acte : 19/10/2020

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 19/10/2020

Numéro de l'acte : 739557 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20201016-739557-DE

Date de décision : 16/10/2020

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.1. Election executif